

TABLE DES MATIÈRES

Principaux ouvrages dirigés par Jean-Yves Faberon	13
Autres éléments d'une bibliographie de base	15
Sommaire	17
Préface, « Parole et partage » Harold Martin et Gilbert Tyuiénon	19
Avant-propos	21
Prologue, Des conflits du passé à la recherche du consensus : un long chemin de fiançailles	23

PREMIÈRE PARTIE

LES QUATRE NIVEAUX INSTITUTIONNELS

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Chapitre 1^{er} - L'État : l'arbitre	57
I. L'avènement de l'accord de Nouméa dans le dispositif institutionnel	58
II. Les institutions de l'État en Nouvelle-Calédonie	61
A. Le haut-commissaire de la République	62
B. Le contrôle des normes	65
1. Le contrôle de constitutionnalité des lois du pays	65
2. Le contrôle de légalité des actes administratifs	66
3. Le contrôle budgétaire	69

Chapitre 2 - La Nouvelle-Calédonie : le pays	71
I. La Nouvelle-Calédonie, des accords de Matignon à l'accord de Nouméa	71
A. Les accords de Matignon et Oudinot (juin et août 1988)	71
B. L'accord de Nouméa (mai 1998)	73
1. La continuation des accords de Matignon	73
2. Les innovations	73
a. Le caractère évolutif du statut	73
b. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	74
c. Les lois du pays	75
d. La citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie	76
e. L'emploi local	79
II. La nature juridique de la Nouvelle-Calédonie	81
 Chapitre 3 - Les provinces : au cœur du dispositif	 85
I. La clé politique	85
A. Le partage des pouvoirs	85
B. Le poids des compétences	87
C. Le rééquilibrage provincial de la Nouvelle-Calédonie	89
D. La citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie formée par le corps électoral provincial	91
II. L'agencement des institutions	91
A. Les organes provinciaux	92
1. L'assemblée de province	92
a. L'élection de l'assemblée de province	92
b. Les attributions et l'organisation de l'assemblée de province	96
2. Le président de l'assemblée de province	98
B. L'activité provinciale	99
1. La compétence de principe des provinces	99
2. Les moyens de la province	99
a. Les moyens en personnel	99
b. Les moyens financiers	100

Chapitre 4 - Les communes : collectivités de proximité	103
I. L'organisation communale	103
II. L'activité communale	105

DEUXIÈME PARTIE

LES INSTITUTIONS PLURALISTES

DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	107
---------------------------------------	------------

Chapitre 1^{er} - Le congrès fédératif	113
---	------------

I. Congrès et diversité : organisation et fonctionnement	113
II. Congrès et unité : attributions	117
A. Le pouvoir budgétaire et financier	118
B. Le pouvoir législatif	119
1. Nature législative des lois du pays	119
2. Domaine des lois du pays	120
3. Procédure d'adoption des lois du pays	121
4. Le contrôle de constitutionnalité	122
5. La promulgation	125
C. Le pouvoir de contrôler le gouvernement	125
1. Les questions	125
2. Les commissions d'enquête	125
3. La censure	126
D. Le pouvoir consultatif	127
1. Les avis	127
2. Les résolutions	128

Chapitre 2 - Le gouvernement constitué à la représentation proportionnelle	129
---	------------

I. L'esprit de l'institution gouvernementale	129
II. La structure gouvernementale	133
A. Élection et fin des fonctions	133
1. Élection	133
2. Fin des fonctions	135
B. Organisation et fonctionnement du gouvernement	140
1. Organisation	140

	2. Fonctionnement.....	142
C.	Attributions	142
	1. Attributions du gouvernement en son ensemble	142
	2. Attributions propres du président du gouvernement.....	145
Chapitre 3 -	Les institutions de l'identité kanak	147
I.	Le droit coutumier kanak.....	148
	A. Les actes coutumiers kanak	148
	B. Le statut civil coutumier	149
	C. La propriété foncière coutumière.....	152
II.	Les organes statutaires de la coutume kanak.....	153
	A. Le sénat coutumier	154
	1. Organisation	154
	2. Attributions	155
	B. Les conseils d'aire coutumière	157
III.	La consécration de la culture kanak	158
	A. L'agence de développement de la culture kanak ..	158
	B. L'académie des langues kanak	159
	C. Le conservatoire de l'igname.....	160
IV.	Le chantier en travaux	160
Chapitre 4 -	Les instruments institutionnels du développement économique et social	161
I.	Les organes consultatifs	161
	A. Le conseil économique et social de la Nouvelle-Calédonie.....	161
	B. Le comité des finances locales.....	162
	C. Le comité consultatif de l'environnement et le comité consultatif du crédit.....	160
	D. Le conseil des mines	160
II.	Les documents de planification contractuelle	163
III.	Sociétés et groupements	165
	A. Les sociétés d'économie mixte	165
	B. Les syndicats mixtes	166
	C. Les groupements d'intérêt public	166

TROISIÈME PARTIE
L'ACCROISSEMENT DES COMPÉTENCES
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE : AVOIR ET ÊTRE 167

Chapitre 1^{er} - La répartition des compétences à l'avènement du statut de 1999 : les cartes distribuées aux quatre niveaux institutionnels 173

I. Les compétences de l'État 173

A. L'éventail des compétences de l'État 173

1. La justice 174

2. L'ordre public et les services publics 175

3. La défense et la sécurité 176

4. La monnaie 176

5. Les affaires étrangères 177

B. Les compétences de l'État auxquelles il associe la Nouvelle-Calédonie 177

1. L'ordre public interne et les services publics .. 177

2. Les relations extérieures 179

a. La conclusion d'accords internationaux 179

b. La participation à des organismes internationaux 179

c. La coopération décentralisée 180

II. Les compétences de la Nouvelle-Calédonie 180

A. Fiscalité 180

B. Secteur social et de santé 181

C. Services publics 181

D. Secteur coutumier 182

E. Commerce, économie 182

F. Communications 182

G. Réglementation des ressources et domaine 183

III. Les compétences des provinces 183

IV. Les compétences des communes 185

Chapitre 2 - Le processus de transfert progressif des compétences de l'État à la Nouvelle-Calédonie : exorciser l'infortune de la peau de chagrin	189
I. Les mécanismes prévus	189
A. Les compétences à transférer	190
1. L'accord de Nouméa	190
2. La loi organique de 1999, version originelle ..	192
3. Le cas des établissements publics	194
B. Les modalités des transferts	195
II. La mise en œuvre des transferts	197
A. Des prémices mal engagées	197
B. Le déblocage de la situation	198
C. De la loi organique de 1999 à celle de 2009	199
D. Les lois du pays adoptées	200
E. Les conventions entre l'État et la Nouvelle-Calédonie	201
F. Les précisions des modalités des transferts par la loi organique de 2009	202
G. Le cas des établissements publics	203
III. Le transfert final par référendum	203
A. Référendum ouvert à qui ?	204
B. Comment ?	205
C. Quand ?	206
D. Pour quoi faire ?	207
1. Un référendum nocif	205
2. Un référendum inopérant	208
3. Pour un référendum de confirmation d'une solution élaborée en commun	210
 Épilogue, <i>La Nouvelle-Calédonie en devenir</i>	 215

ANNEXES

Annexe 1 - Cartographie de la Nouvelle-Calédonie	223
Annexe 2 - Trois temps forts de l'évolution du pays en trois images	225

Annexe 3 - La voie des accords	227
Annexe 4 - Tableau des institutions actuelles : la base citoyenne et les quatre niveaux	251
Annexe 5 - L'organisation du gouvernement (fin 2011).....	253
Annexe 6 - Du « comité des signataires de l'accord de Nouméa » à la participation de l'ensemble des représentants des principales forces politiques de la Nouvelle-Calédonie	259
Index	277
Table des matières	285